



LES ANNALES DU MONT S^t-MICHEL



BULLETIN DU PELERINAGE
ET DE L'ARCHICONFRERIE UNIVERSELLE
DE SAINT-MICHEL

NOTRE COUVERTURE

MAQUETTE DU MONT SAINT-MICHEL en 1701

(Paris - Musée des plans et reliefs)

Les Bénédictins durent réaliser cette maquette, d'une minutie extraordinaire, en plusieurs années. Elle fut terminée en 1701, au moment où Vauban signait personnellement les devis de restauration des murailles de l'enceinte.

Cette maquette a l'intérêt capital de nous montrer un aspect du Mont assez différent de celui que nous connaissons. Plusieurs bâtiments existaient alors dans leur intégralité, qui sont disparus depuis : les trois étages de la grande hôtellerie romane de Robert de Torigni, à l'angle Sud-Ouest, qui s'écrouleront en 1817 ; la nef de l'église romane dans toute sa longueur ; la façade occidentale avec son pignon triangulaire et la tour d'angle au Sud, avant l'arasement de 1776. La maquette révèle aussi l'allure assez disgracieuse de la tour lanterne de la croisée du transept sur la base carrée du XII^e siècle. Le couronnement, endommagé ou incendié par la foudre à plusieurs reprises, a été refait en 1609 sous la forme de ce bulbe de style baroque, sommé d'un petit lanternon.

La maquette originale comporte également des pignons pivotant sur charnières qui dévoilent tous les aménagements intérieurs de l'église et du monastère sur ses étages superposés, avec un mobilier de poupée.

Cette maquette permet aussi de survoler les maisons du village, parcouru par sa rue principale et ses escaliers imprévus. Certains détails des toitures, pans de bois, fenêtres de maisons encore existantes, sont observés et rendus de façon très juste, avec un sens frappant du pittoresque.

On peut admirer une copie de cette maquette, due à M. Latapie, dans la salle de l'Aumônerie au Mont Saint-Michel.

(Texte tiré du livre de l'Exposition du Millénaire du Mont Saint-Michel. Caisse N°1 des Monuments historiques, page 97.)



Les Annales du Mont Saint-Michel

Baptisés dans la mort

et la résurrection du Christ

Vous avez été conduits par la main à la piscine du baptême, comme le Christ est allé de la croix au tombeau qui est là devant vous.

On a demandé à chacun s'il croyait au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Vous avez proclamé la confession de foi qui donne le salut et vous avez été plongés trois fois dans l'eau, et ensuite vous en êtes sortis. C'est ainsi que vous avez rappelé symboliquement la sépulture du Christ pendant trois jours.

De même, en effet, que notre Sauveur a passé *trois jours et trois nuits au cœur de la terre*, c'est ainsi que vous, en sortant de l'eau pour la première fois, vous avez représenté la première journée du Christ dans la terre ; et la nuit, en étant plongés. Celui qui est dans la nuit ne voit plus rien, tandis que celui qui est dans le jour vit dans la lumière. C'est ainsi qu'en étant plongés comme dans la nuit vous ne voyiez rien ; mais en sortant de l'eau vous vous retrouviez comme dans le jour. Dans un même moment, vous mouriez et vous naissiez. Cette eau de salut est devenue à la fois votre sépulture et votre mère.

Ce que Salomon dit à un autre sujet pourrait s'appliquer à vous : « *Il y a un temps pour enfanter, et un temps pour mourir* ». Mais, pour vous, c'était l'inverse : un temps pour mourir et un temps pour naître. Un seul temps a produit les deux effets, et votre naissance a coïncidé avec votre mort.

Chose étrange et incroyable ! Nous n'avons pas été véritablement morts ni véritablement ensevelis, et nous avons ressuscité sans être véritablement crucifiés. Mais si la représentation ne réalise qu'une image, le salut, lui, est véritable.

Le Christ a été réellement crucifié, réellement enseveli, et il a ressuscité véritablement. Et tout ceci nous est accordé par grâce. Unis par la représentation de ses souffrances, c'est en toute vérité que nous gagnons le salut.

Bonté excessive pour les hommes ! Le Christ a reçu les clous dans ses mains toutes pures, et il a souffert ; et moi, qui n'ai connu ni la souffrance ni la peine, il me fait, par pure grâce, participer au salut !

Personne donc ne doit penser que le baptême consiste simplement dans le pardon des péchés et la grâce de la filiation adoptive ; il en était ainsi pour le baptême de Jean, qui ne procurait que le pardon des péchés. Mais nous savons très précisément que notre baptême, s'il est purification des péchés et nous attire le don de l'Esprit-Saint, est aussi l'empreinte et l'image de la passion du Christ. C'est pourquoi saint Paul proclamait : « *Ne le savez-vous pas ? Nous tous, qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est dans sa mort que nous avons été baptisés. Nous avons donc été mis au tombeau avec lui par le baptême* ».

CATÉCHÈSE DE JÉRUSALEM



LES FÊTES de SAINT-MICHEL 1980

DIMANCHE 4 MAI :

Saint-Michel de Printemps

25^e pèlerinage de l'Association des Amitiés franco-canadiennes,
sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

A cette occasion, pèlerinage des Charités Normandes.

LUNDI 21 JUILLET :

Pèlerinage à pied de Genêts au Mont Saint-Michel

Départ du pont de Genêts à 9 heures.

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE :

Grand pèlerinage annuel

sous la présidence de Monseigneur l'Evêque.

12 heures : Messe à la Basilique.

LUNDI 29 SEPTEMBRE :

A l'église paroissiale :

Fête de l'Archange

Messes à 9 h 30 et 11 heures.

Au Mont Saint-Michel

• *Le 1^{er} février*, la couronne de saint Michel a été volée dans l'église paroissiale. C'est le 4 juillet 1877 que la statue de saint Michel avait été solennellement couronnée. La couronne précieuse fut volée en 1906. Celle que portait la statue était une modeste couronne de cuivre doré, mais d'un bel effet. Il est dommage de voir nos églises pillées et dévastées par des vandales.

*

**

• *Le 4 mars*, le Ministre de l'environnement et du cadre de vie était de passage au Mont pour clôturer une réunion d'études sur les travaux à entreprendre pour éviter de voir, un jour, le Mont entouré de maïs. Il semblerait que nous nous avançons vers un début de travaux.

*

**

• *Le 21 mars*, à l'appel de la communauté de l'Abbaye, Monseigneur l'Evêque, entouré de plusieurs prêtres, concélébrait la messe en l'honneur de saint Benoît, pour l'ouverture de l'année qui va marquer le 15^e centenaire de la naissance du grand religieux que fut saint Benoît.

Plusieurs personnalités du département et de la région avaient répondu à l'invitation de la communauté.

Après une messe solennelle bien recueillie, une réunion amicale et sympathique groupait les amis de la communauté dans la salle à manger du logis abbatial.

DANS LE CADRE DE L'ANNÉE SAINT BENOIT :

SAINT BENOIT et les ANGES

Les milieux monastiques vont célébrer, en 1980, le quinzième centenaire de la naissance de saint Benoît. Une très ancienne tradition veut en effet que le Patriarche des moines d'Occident soit né en 480. Rien n'est moins sûr, historiquement. Mais cette « année Saint-Benoît » — qui se déroulera très exactement du 21 mars 1980 au 21 mars 1981 — donnera occasion de parler et d'écrire sur Benoît, sa Règle, son temps et, d'une manière générale, sur le monarchisme passé et contemporain.

Le lecteur des Annales ne devra pas rester indifférent à cette année bénédictine, car le sanctuaire de l'Archange, au Mont Saint-Michel, fut desservi pendant plus de huit siècles (966-1791) par des moines qui vécurent précisément selon la Règle de saint Benoît.

De cette Règle, il existe de nombreuses traductions, et toute personne intéressée pourra sans difficulté s'en procurer une auprès d'une librairie catholique ou d'un monastère.

Précisons au lecteur, s'il en est besoin, que Benoît s'est appuyé beaucoup, dans la rédaction de sa Règle, sur un document dont nous ignorons l'auteur, mais qui est de peu antérieur à notre saint et qu'on appelle « la Règle du Maître ». La dépendance de Benoît à cette Règle est plus ou moins accentuée, selon les cas. Tout en utilisant le Maître, il fait montre, parfois, de liberté. Il est en outre incomparablement plus court. Les derniers chapitres de la Règle de saint Benoît (67 à 73) sont, de plus, strictement de ce dernier, et ils comptent parmi les plus beaux. Tributaire de la Règle du Maître, Benoît a su faire toutefois une œuvre originale (1).

Nous ne retiendrons ici, de la Règle de saint Benoît, que ce qui concerne les anges. On peut d'ailleurs penser que les moines

(1) Nous utiliserons ici la traduction de dom Adalbert de Vogüé dans le remarquable ouvrage : *La Règle de saint Benoît*, Collection Sources Chrétiennes, six tomes (n^{os} 181 à 186 de la Collection). Pour le ch. 7, tome I, pages 473 et 479. Pour le ch. 19, tome II, pages 535 et 537.

du Mont étaient particulièrement attachés aux quelques passages de la Règle où il est fait mention des anges. Le mot « anges » est employé cinq fois dans le texte de Benoît ; trois fois au chapitre sept, deux fois au chapitre dix-neuf.

Le chapitre sept est consacré à l'humilité que Benoît, à la suite du Maître, compare à l'échelle que vit en songe le Patriarche Jacob. Ayant atteint le sommet de l'échelle de l'humilité, le moine, devenu détaché et libre, parvient à l'amour filial de Dieu et marche désormais dans la paix et la joie.

« Aussi frères, si nous voulons atteindre le sommet de la suprême humilité et si nous voulons parvenir rapidement à cette élévation céleste, à laquelle on monte par l'humilité de la vie présente, il nous faut, par la montée de nos actes, dresser cette échelle qui apparut en songe à Jacob, et sur laquelle il voyait des anges descendre et monter. Cette descente et cette montée n'ont assurément pas d'autre signification, selon nous, sinon que l'élévation fait descendre et l'humilité monter... »

Il est question, plus loin, à propos du premier degré de l'humilité — qui consiste à faire preuve de vigilance dans la pratique des commandements divins — des anges qui rapportent à tout instant, au Seigneur, les faits et gestes des hommes. Et, plus loin encore, Benoît revient sur le même thème :

« Si donc « les yeux du Seigneur observent bons et méchants » (psaume 13,2), si « le Seigneur, du haut du ciel, regarde sans cesse les enfants des hommes, pour voir s'il en est un qui soit intelligent et qui cherche Dieu », et si les anges commis à nous garder rapportent au Seigneur quotidiennement, jour et nuit, les actes que nous accomplissons, il nous faut donc prendre garde à tout instant, frères, de peur que, comme dit le prophète dans un psaume, Dieu ne nous voie à un moment « nous détourner vers le mal et devenir mauvais » (ps. 52,4) et qu'après nous avoir épargnés dans le temps présent, parce qu'il est bon et qu'il attend que nous nous convertissions à une vie meilleure, il ne nous dise, dans le futur ; « Tu as fait cela, et je me suis tu » (ps. 49,21) » (2).

(2) Pour son ch. 7, Benoît a suivi d'assez près la Règle du Maître.

Le très court chapitre dix-neuf traite de la manière dont le moine doit se comporter pendant la psalmodie (de disciplina psallendi) :

« Nous croyons que la divine présence est partout et que les yeux du Seigneur regardent en tout lieu les bons et les méchants (Proverbes, 15,3). Cependant c'est surtout quand nous assistons à l'office divin que nous devons le croire sans le moindre doute (3).

Aussi rappelons-nous toujours ce que dit le prophète : Servez le Seigneur dans la crainte (ps. 2,11). Et encore : Psalmodiez sagement (ps. 46,8). Et : En présence des anges, je psalmodierai pour toi (ps. 137,1) (4).

Considérons donc comment il nous faut être en présence de la divinité et de ses anges, et quand nous nous tenons debout pour psalmodier, faisons en sorte que notre esprit concorde avec notre voix » (5).

Présence des anges autour du Seigneur (ch. 19), vigilance des anges sur la conduite des hommes (ch. 7) : sans l'avoir cherché, Benoît a évoqué ainsi tout ce que la tradition chrétienne enseigne au sujet des anges.

Dans la « vie » de saint Benoît, telle qu'elle a été écrite par saint Grégoire-le-Grand, au Livre II de ses « Dialogues », on ne trouve pas d'intervention directe des anges. Il est rapporté seulement qu'une nuit Benoît vit l'âme de Germain, le saint évêque de Capoue (mort vers 540) enlevée au ciel par des anges dans une sphère de feu. Mais c'est bien probablement un ange qui, sous les traits d'un personnage plein de majesté et éclatant de lumière, annonça à deux moines, éloignés du Mont-Cassin, la mort du Bienheureux Père :

(3) Le texte de ce paragraphe est propre à Benoît.

(4) Ce passage est tributaire de la Règle du Maître, qui cite aussi le verset : En présence des Anges.

(5) Par cette phrase, Benoît résume un passage beaucoup plus long de la Règle du Maître.

« Ce même jour, deux des Frères, dont l'un demeurait dans une celle et l'autre était à une plus grande distance, eurent une vision identique. Ils virent un chemin recouvert de tapis et étincelant d'innombrables lumières, se dérouler en droite ligne dans la direction de l'Orient, de la cellule de leur vénéré Père jusqu'au ciel. Un personnage d'aspect majestueux et brillant de clarté se tenait auprès ; il leur demanda s'ils savaient en l'honneur de qui avait été préparé ce chemin qu'ils voyaient. Ceux-ci avouèrent l'ignorer. « C'est la voie, leur dit-il alors, par où Benoît, le bien-aimé du Seigneur, est monté au ciel » (6).

Michel PIGEON

(6) *Vie et miracles du bienheureux Père saint Benoît*. Traduction par les Bénédictins de Paris (5, rue de la Source, XVI^e), 1962, page 136. Texte latin des Dialogues de saint Grégoire, dans *Patrologie latine*, tome 66, col. 125 et suiv.

Dieu nous aime quand il nous éprouve. Il ne faut pas que nous cessions d'adorer et d'aimer sa sainte volonté.

Il y a au-dessous de toutes les situations de la vie, même les plus pénibles, la main douce et tendre de notre Père céleste qui sait changer, quand il le veut, les amertumes et les chagrins en joie.

Soyez très assuré que les anges de Dieu comptent chacun de vos actes de résignation, chacune de vos larmes et que vous les retrouverez un jour transformés en consolation et en divines joies dans le lieu où toute affliction est consolée sur le sein du Seigneur.

On parle trop souvent du malheur, de la mauvaise chance qu'on a en ce monde, et l'on oublie quelquefois de considérer avec quels soins la Providence veille sur ses enfants pour diminuer et adoucir leurs peines.

Abbé PERREYVE

LES AUMONIERES DES PRISONNIERS DU MONT SAINT-MICHEL

L'abbaye du Mont Saint-Michel, la « *Merveille de l'Occident* », a aussi mérité le nom de « *Bastille des Mers* », en raison du triste rôle que lui ont imposé des rois de France d'abriter de nombreux détenus envoyés là par lettres de cachet.

En 1776, on en comptait dix-huit, trois d'entre eux profitèrent de l'incendie pour prendre la clef des champs. Dès 1789, les derniers Bénédictins et leur prieur, dom Maurice, s'associèrent au mouvement d'enthousiasme qui s'était emparé des esprits à l'annonce de la Révolution, en libérant leurs derniers détenus et en offrant les cent cinquante marcs de leur orfèvrerie à la Patrie à l'insu de leur dernier abbé, le cardinal de Montmorency-Laval, évêque de Metz. Ils mirent d'ailleurs peu d'empressement à s'exécuter.

A peine les cachots de l'abbaye vides des victimes du « despotisme », ils vont se trouver de nouveau remplis par les victimes de la Révolution.

En 1793-1794, plus de trois cents prêtres des diocèses d'Avranches, de Coutances, de Rennes, de Dol, de Saint-Malo y furent enfermés pour avoir refusé le serment à la Constitution civile du Clergé ou qui, en raison de leur âge, ne pouvaient émigrer. Ils reçurent, le 12 novembre 1793, la visite d'un détachement de cavalerie des Vendéens en marche vers Granville. Au milieu des prêtres fidèles, n'avait-on pas enfermé là quelques représentants du clergé constitutionnel, tel Le Coz, évêque d'Ille-et-Vilaine, arrêté par Carrier lui-même sous prétexte de fédéralisme ?

De janvier à avril 1794, il sera rejoint par deux cents constitutionnels arrêtés par ordre de Carpentier, le fameux représentant du peuple en mission dans la Manche et dans la région de Saint-Malo, pour avoir refusé de livrer leurs lettres de prêtrise. En avril 1794, on comptera six cents détenus au Mont : quatre cents réfractaires et deux cents constitutionnels, ce qui ne fut pas sans causer beaucoup de soucis à la municipalité du Mont pour leur garde et leur ravitaillement.

Un an plus tard, Robespierre étant mort le 27 juillet 1794, on libère d'abord les constitutionnels, puis les réfractaires. Par deux fois, des prêtres seront de nouveau enfermés au Mont : quarante après l'émeute du 13 Vendémiaire IV à Paris, sous la Convention, cinquante après le coup d'Etat de Fructidor V.

A cette époque, les premiers prisonniers politiques furent enfermés le 21 avril 1796. En 1798, il y a cent cinquante détenus au Mont : prêtres, droit commun, suspects, chouans, hommes et femmes. Les prêtres seront libérés en mai 1800.

Onze ans plus tard, le 6 juin 1811, Napoléon fera de l'abbaye une maison de force et en 1817, sous Louis XVIII, elle deviendra une maison centrale et un relais pour les déportés en Guyane.

On aurait pu espérer, sous la Restauration, que les rois de France auraient réservé une meilleure destination au sanctuaire et à l'abbaye du Mont Saint-Michel.

Il faudra attendre le décret du 20 octobre 1863, de Napoléon III, pour voir enfin la célèbre abbaye retrouver des jours meilleurs ; et pourtant, depuis un siècle, le sanctuaire de saint Michel a connu bien des épreuves.

• MICHEL REULLOT : Saint-Pair 1745 - Le Mont 1816.

En 1811, quand Napoléon décida de faire de l'abbaye une maison de force, il y avait déjà quelques prisonniers. L'abbé Michel Reullot était succursaire du Mont depuis son retour d'Angleterre en 1805. Sous l'Ancien Régime, il était vicaire de Bécherel, à Saint-Loup. Un décret impérial de 1809, autorisant la célébration de la messe du dimanche et des fêtes dans la chapelle des prisons, M. Reullot fut choisi, avec l'accord du préfet, comme aumônier.

Il était chargé de présider aux inhumations. A cette époque et jusqu'au 30 septembre 1820, on enterrait les morts de la prison dans les jardins près de la Merveille, au Nord du château. C'est là que reposent les prêtres morts pendant la Révolution, et parmi eux le docteur Cousin, ancien curé de Saint-Gervais d'Avranches.

• JOSEPH DORÉ, né à Argouges en 1780.

Il succède à l'abbé Reullot et a pour vicaire son frère, Sébastien-Pierre. A cette époque, l'évêque de Coutances propose de séparer les fonctions de curé du Mont et d'aumônier de la prison, mais les frères Doré, qui assurent l'intérim, ne sont pas agréés. L'abbé Doré deviendra curé de Carnet en 1827.

• LOUIS-JACQUES LEGROS, né à Champcervon le 11 février 1768, mort à Champcervon le 9 juin 1851.

A l'abbé Doré succède, comme aumônier de la prison, l'abbé Louis-Jacques Legros, né à Champcervon, doyenné rural de Genêts au diocèse d'Avranches, en 1768. En 1789, il a juste vingt-et-un ans et vient de faire une année d'études au Grand Séminaire d'Avranches, chez les Eudistes. Pendant la Révolution, il reste dans sa famille à Champcervon où il a une conduite exemplaire ; à la fois maître d'école, catéchiste, il groupe ses compatriotes chaque dimanche quand c'est possible : on chante le commun de la messe, on lit le propre, on prie. Il prend contact avec les prêtres fidèles, comme l'abbé Dugué, caché à la Lucerne, ou le chanoine de Gaalon, ou encore l'abbé Leroussel de Vaucelles, eudiste de Saint-Léger, pour assurer les sacrements aux enfants et aux mourants. Il conduit même un pèlerinage à la chapelle Saint-Roch de la Lande-d'Airou, où se retrouvent plus de deux mille fidèles.

Rien d'étonnant que vers la fin de la Révolution il ait réussi à gagner Paris et à se faire ordonner par Monseigneur Maillé de la Tour Landry, évêque de Saint-Papoul (le futur archevêque concordataire de Rennes). Il reçoit tous les ordres du 3 au 17 avril 1802.

Il rapporte le texte du Concordat à Champcervon et il est nommé professeur au Collège d'Avranches où il est très apprécié. En 1809, il devient vicaire à Milly, puis aumônier de l'hospice de l'abbaye Blanche à Mortain en 1814.

C'est là que son évêque vient le chercher pour en faire l'aumônier de la centrale du Mont Saint-Michel en 1819, où il

exerce une influence considérable sur les détenus en raison de sa bonté et de son dévouement.

Tout d'abord, il loge chez le succursaire, puis en ville, dans une chambre au-dessus d'un cabaret. On lui alloue un traitement de 1 000 francs, une allocation de logement de 200 francs et huit stères de bois, en attendant que son logement soit prêt à l'intérieur de la maison centrale : les deux étages de la tour bâtière située à l'angle Nord-Ouest de la Merveille, tour qui abritait le chatier de l'abbaye.

Si le transept de l'église abbatiale et la nef servent de réfectoire, le chœur est réservé au culte. On ouvre des rideaux et, de leur place, les détenus peuvent assister à l'office. Rappelons que des ateliers sont installés dans les chapelles des bas-côtés et dans la nef des niveaux portent des ateliers de fabrication de chapeaux de paille qui brûleront en 1834.

(A suivre)

A PROPOS DU CULTE DES SAINTS

Nous avons eu sur FR 3 une excellente série documentaire : « Inventaire des campagnes », de Daniel Vigne et Emmanuel Le Roy Ladurie. Bravo ! J'espère que beaucoup de téléspectateurs, l'ayant suivie, auront repris conscience de leurs racines paysannes.

Le 3 février, l'émission portait sur les fêtes et les saisons. Je me suis senti un peu mal à l'aise devant l'évocation de certaines coutumes relatives au culte des saints locaux, qui plongeaient parfois dans des temps préchrétiens, et qui pouvaient confiner à la superstition. Je pensais avec gêne à nos frères protestants, aux incroyants, aux sceptiques. Mais ces coutumes existent. Elles sont à peu près indéracinables. Il faut regarder les choses en face et, comme on dit, « ne pas se cacher derrière son doigt ! »

J'étais plus mal à l'aise encore en entendant certains pasteurs qui avaient l'air bien... embêtés ; et en un certain sens, on les comprend.

Je me suis rappelé un mot de notre ami André Cruziat (il ne s'en souvient sans doute plus : cela remonte aux années 1938-1939) : « On ne loupe pas avec des gens parce qu'on veut les faire monter trop haut, mais parce qu'on ne sait pas les prendre où ils en sont. »

Dans ma Manche natale, il y a les « saints guérisseurs » : saint Gaud, saint Marcouf, sainte Opportune, et une certaine sainte Walburge que j'affectionne particulièrement. Un curé sagace s'est trouvé, à son arrivée, devant ce fait d'un nombre considérable (et maintenant croissant) de gens qui viennent prier cette servante de Dieu pour la guérison de leur enfant malade. Statistiquement, des chercheurs réputés pour être peu crédules ont remarqué que ces prières étaient plus fréquemment exaucées que ne l'impliquerait le calcul des probabilités. Alors, ces braves gens qui viennent souvent de fort loin, ces humbles, ceux que saint Augustin appelait les rudes (prononcer à la latine), fallait-il les envoyer... promener ?

Mon curé s'est fait peu à peu une pastorale. Il a commencé par remplacer la lecture du prologue de saint Jean (considéré bien souvent dans nos campagnes comme incantatoire et quelque peu magique), par la lecture de l'évangile du Centurion. Et il en fait bref commentaire.

Puis, il fait remarquer que c'est Dieu seul qui guérit et qui réconforte, mais qu'il veut bien recevoir nos pauvres prières par l'intermédiaire de ceux qui l'ont si bien servi au cours de leur vie terrestre. L'oraison (approuvée) que l'on récite et qui est reproduite sur une petite image s'adresse à Dieu et non à la sainte. Mon curé reprend la parole de saint Pierre (ac. 4) après la guérison d'un infirme ; « Le Nom de Jésus de Nazareth... est le seul qui puisse nous sauver. » Donc, pas de sorcellerie, pas de « truc » magique, mais un acte de foi dans l'unique sauveur.

Il va plus loin mon curé : « Si nous recourons à la prière des saints, c'est que nous les croyons vivants. On ne s'adresse pas à un mort pour qu'il nous exauce. Un cadavre ne guérira jamais personne. » Se tourner vers les saints, c'est croire qu'ils appartiennent pour toujours au Christ ressuscité, c'est croire que nous sommes appelés, nous aussi, à vivre pour toujours avec lui, « non pas dans un vague sommeil inconscient, mais d'une vie nouvelle, consciente, aimante, heureuse ». Recourir à l'intercession du saint

ou de la sainte, c'est donc « d'abord faire un acte de foi dans la résurrection du Christ, et un acte d'espérance en notre future résurrection ».

Un tel langage, croyez-moi, ne passe pas par-dessus la tête des gens. Je ne dis pas qu'ils sont subitement convertis : ce serait trop beau ! Mais sans rien démolir, sans les avoir rudoyés, choqués, scandalisés, on les a remis sur la bonne voie, on les a fait réfléchir, on les a catéchisés. N'est-ce pas mieux ?

(Si quelque lecteur désirait en savoir plus long sur cette sainte Walburge quasi inconnue, mais qui n'a rien de légendaire, il peut toujours m'écrire. Il s'agit d'une Abbesse bénédictine du VIII^e siècle. Alors, en cette « Année saint Benoît »...)

Jean PIHAN

(« *La Croix* » du 19-2-80)

DIEU LA PROVIDENCE

Nous croyons Dieu bien loin de nous ; il est toujours tout près.

Il y a des âmes qui trouvent Dieu partout.

Pensée bien douce que celle de la compagnie continuelle de Dieu et de cette proximité de l'infini dans lequel nous entrons toujours et par tant de moyens et tant de fois, même à notre insu.

La grande et sainte heure que celle où une noble intelligence comprend que le Dieu de ses raisonnements ne saurait plus lui suffire, et qu'il y a dans l'âme humaine des profondeurs que la désolation habite si l'amour ne les remplit pas.

Abbé PERREYVE

« Ce que pensent les petits et les humbles

du pape et de certains théologiens modernes »

La Congrégation pour la doctrine de la Foi, approuvée par le Pape Jean-Paul II, vient de déclarer que les écrits et l'enseignement de plusieurs théologiens, Hans Küng en particulier, ne sont manifestement pas conformes à la Révélation et au Magistère de l'Eglise et qu'ainsi ces écrivains ou professeurs ne peuvent pas être appelés théologiens catholiques, n'ayant plus le droit d'enseigner au nom de l'Eglise tant qu'ils resteront dans leurs erreurs.

Ces déclarations semblent bien normales. Un ambassadeur ne peut agir contre celui qui lui a donné mission de le représenter. Un professeur ne peut enseigner contre celui qui l'a chargé d'enseigner.

Un simple prêtre ne peut se prétendre « plus catholique que le Pape ». S'il n'enseigne pas la doctrine de l'Eglise, il prononce lui-même sa propre condamnation. Le Pape ne fait que la confirmer.

Certains protestent contre ces déclarations de Rome au nom de la liberté et du respect des personnes. Mais la liberté n'entraîne pas l'anarchie. Ces récentes déclarations ne viennent qu'après de longues années de mises en garde et d'invitations à adhérer nettement à l'enseignement de l'Eglise ; elles ne sont rien auprès des méthodes employées autrefois au temps de l'Inquisition.

Les chrétiens doivent, eux aussi, être respectés et ne pas entendre présenter comme vérité de foi ce qui n'est que l'opinion de tel ou tel. Souvent ils n'ont pas fait de longues études théologiques. Ils ne sont pas capables de déceler certaines erreurs subtiles et de choisir entre des déclarations contradictoires, dont les auteurs se prétendent également dans la vérité, également plus ou moins infaillibles. Il faut bien qu'il y ait quelqu'un de qualifié pour juger et faire connaître son jugement.

Dans le cas présent, c'est le Pape lui-même, qui parle en sa qualité de pasteur universel, successeur du chef des apôtres, à qui le Christ a dit : « Qui vous écoute m'écoute... Confirme tes frères dans la foi... ».

Une grande foule de chrétiens, surtout les petits, les humbles, qui depuis quelques années se trouvaient désemparés devant les doctrines contraires qui leur étaient présentées, sont vivement reconnaissants au Pape de « confirmer » ainsi leur foi.

Ils espèrent qu'il continuera à parler « à temps et à contre-temps » pour qu'ils puissent eux-mêmes toujours distinguer le bon grain de l'ivraie.

Ils souhaitent aussi que ceux qui faisaient fausse route retrouvent le droit chemin, afin que tous les fidèles, fraternellement groupés autour de leur pasteur commun, ne fassent plus qu'un, pour mieux apporter au monde moderne le supplément d'âme dont il a tant besoin. N'est-ce pas là une importante intention de prières ? Comment les catholiques pourraient-ils faire l'union avec les orthodoxes, protestants, non-chrétiens, etc., s'ils n'étaient pas d'abord unis entre eux autour du Pape ?

Père CADEL, Coutances

P.S. — Le cardinal Etchegaray, président de la Conférence Episcopale Française, a écrit une lettre dans laquelle il déclare à propos de l'affaire Küng : « La mesure prise s'imposait pour sauvegarder la foi du peuple de Dieu. Je trouve cette mesure pleine de bon sens et même modérée... » De leur côté, les évêques allemands ont fait lire, dans toutes les églises catholiques allemandes une « lettre commune » pour expliquer aux fidèles les raisons qui ont amené le Pape et les évêques à retirer au professeur Küng sa mission d'enseignant de théologie catholique. Ces deux lettres ont été diffusées par le Secrétariat de l'Episcopat Français.

Nous avons tout dans le Christ

Si tu désires soigner ta plaie,
Lui, il est le Médecin ;

si tu brûles de fièvre,
il est la Source qui rafraîchit ;

si tu es oppressé par ta faute,
il est la Justification ;

si tu as besoin d'aide,
il est la Force ;

si tu as peur de la mort,
il est la Vie ;

si tu désires le ciel,
il est la Voie ;

si tu fuis les ténèbres,
il est la Lumière ;

si tu as besoin de nourriture,
il est l'Aliment

Ambroise de MILAN

Les « Annales du Mont Saint-Michel »

106^e année - Paraissant tous les deux mois

Abonnement un an : 25,00 F

Etranger : 30,00 F

Tous les abonnements commencent en janvier

•

Adresse : Monsieur le Directeur des « Annales »

B.P. 1, 50116 Le Mont Saint-Michel

C.C.P. « Annales du Mont Saint-Michel » 4-42 C Rennes

Vie de l'Œuvre de Saint-Michel

CONSÉCRATIONS D'ENFANTS

Depuis le 15 février, ont été consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges :

Ivan, Tulvic, Hermann Massembo, Pointe-Noire - Dorgeles Bitsindou, Bacongo - Arland, Franzy, Abdiel Bamanadio, Pointe-Noire - Armande, Adam, Fredy Oumounou, Brazzaville - Clémentine Mfoulou, Elie Bala-Ba-Nkasi, Brazzaville - Christelle, Stéphane Idda, Monaco - Armelle Pinazo, Fécamp - Fabienne Letemplier, Fontenay-sous-Bois - Enfant Ndongui, Pointe-Noire - Joseph Ogou, Dimboko - Emmanuel, Dominique, Véronique Héritier, Gaëtane Parent, Christelle Parent, Cedric, Séverine Mogenet, Samoëns - Nicolas Bouttier, Le Havre - Alain, Aubierge, Gildas, Christian Youndoula, Ouenze - Christophe, Béatrice, François Meili, Laurence, Emmanuel Durrieu, Jean-Pascal Salard, Frédéric Salard, Gaëtan, Léonie Draper, Sébastien Lévêque, Arnoud Davadant, Laure, Damien Davadant, Nathalie, Olivier Van Dyck, Laurent, Sophie Woimant, Céline, Marie, Mathilde Davadant, Caroline Wasse, Juliette Aubry, Paris - Franck Ferrier, Abymes - Valérie, Catherine Pierre, La Lande-du-Breil - Raphaël, Elisabeth, Michaël Hoffmann, Sarrebruck - Yannick, Sébastien, Clémence, Stéphanie Ermeneux, Saint-Hilaire-du-Harcouët - Yves-Charles, Alexandre Boccassini, Saint-Hilaire-du-Harcouët - Christophe Bannier, Alexis, Maximilien Peisson, Saint-Hilaire-du-Harcouët - Jeannette, Rosny Massamba, Brazzaville - Anne Matsika, Pointe-Noire - Mélanie Bonneau, Sisteron - Brice Mouanguissa, Missafou - Bernard Blancher, Châteauneuf-Martigues - Christelle, Gwenaële Brière, Caen - Frejus Matondo, Pointe-Noire - Angelo Magels.

ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-MICHEL

Au cours des mois de février et mars, cent trente-cinq adultes se sont faits inscrire sur les registres de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Adieux à nos chers défunts

Georges Famey, Bouaké - Joseph Féron, Saint-Denis (Réunion) - Mme Paul Vandame-Verley, Saint-André (59) - Mme H. Clermont, Fontenilles - Joseph Kurz, Oberhaslach - Roger Lavergne, Talence - Clémence Jacquot, Circourt (88).

« Que saint Michel les introduise dans la lumière et dans la paix de Dieu. »